

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, Maire.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2026

PRÉSENTS : MM./MMES., Thérèse MAINGUY, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaél BROGARD, Laurent LE MEZO, Jean-Michel HUET, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Vanessa VALY, Guillaume TANGUY, Brigitte JOUANNO, Anthony MOUSSARD, Stéphane ROUAULT

Numéro :
CM20260908D9

EXCUSÉS :

Madame Aurélie REJAULT donne procuration à Monsieur Gwénaél BROGARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Katell VINCENT

Objet : Convention avec la Ville de Josselin – Entretien de la Madeleine

Le conseil municipal prend connaissance de la convention concernant l'entretien de la zone de la Madeleine qui se situe entre Josselin et GUILLAC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Présents : 13

Votants : 15

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 15

majorité absolue : 8

POUR : 15

Contre : 0

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés décide :

- **APPROUVE** ladite convention ;
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer la convention

Pour extrait conforme
La Maire,
Mme Thérèse MAINGUY

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and the text 'MAIRIE DE GUILLAC' around the top and '56 (Morbihan)' around the bottom.